Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 029-212901607-20260303-2026_02_03-DE

Ville de Plabennec

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 février 2026

Date de publication	**02 mars**
Membres en exercice	**29**
Membres présents	**23**
Membres votants	**27**

2026/02/03

L'an deux mille vingt-six, le 26 février, à 17 heures, le conseil municipal, convoqué le 20 février deux mille vingt-six, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Marie-Annick CREAC'HCADEC.

Présents : Mme Marie-Annick CREAC'HCADEC, Mme Anne-Thérèse ROUDAUT, M. Fabien GUIZIOU, Mme Sylvie RICHOUX, M. Marcel LE FLOC'H, Mme Isabelle LEHEUTRE, M. Bruno PERROT, M. Jean-Michel LALLONDER, Mme Carole LE HIR SALIOU, Mme Nadine BIHAN M. Jacques GUILLERMOU, Mme Chantal LE GOFF, M. Damien SIMON, M. Jean-Yves AOULINI, Mme Sterenn MADEC, M. Claude FILY, M. Martin LOUEDOC, Mme Marie-Claire LE GUEVEL, Mme Hélène TONARD, Mme Claire FILY, M. Jean Le NIR, Mme Stéphanie VOJNITS, M Paul TANNE

Absents : M. Olivier CREC'HRIOU (ayant donné procuration à Marie-Annick CREAC'HCADEC), Mme Laure LE CORRE (ayant donné procuration à Jean-Michel LALLONDER), M Sylvain SABATHIER (ayant donné procuration à Mme Anne-Thérèse ROUDAUT), Mme Hélène KERANDEL (ayant donné procuration à Jean-Yves AOULINI, Mme Christine CASTEL, Mme Danièle SALAUN

Secrétaire : M. Martin LOUEDOC

Budget primitif annexe Enfance Jeunesse 2026.

Conformément à l'article L 5217-10-4 du Code général des collectivités territoriales, les budgets primitifs 2026 ont été communiqués le 12 février 2026, soit 12 jours au moins avant la date de leur examen par le conseil municipal.

Conformément à l'article L2123-24-1-1 du Code général des collectivités territoriales, un état annuel des indemnités brutes des élus siégeant au conseil municipal a été communiqué avec le dossier de séance.

Suite au Débat d'Orientations Budgétaires du 3 février 2026 et après examen par la commission Finances le 12 février 2026.
Le conseil municipal approuve à la majorité (11 votes contre, Hélène TONARD, Marie-Claire LE GUEVEL, Paul TANNE, Jean LE NIR, Claire FILY, Stéphanie VOJNITS, Anne-Thérèse ROUDAUT, Hélène KERANDEL, Carole LE HIR SALIOU, Sylvain SABATHIER, Jean-Yves AOULINI) le budget primitif annexe enfance jeunesse pour l'année 2026.

Pour extrait conforme au Registre

A PLABENNEC, le 02 mars 2026
Le Maire
Signé : Marie-Annick CREAC'HCADEC

La secrétaire de séance,

Martin LOUEDOC

Le Maire de Plabennec certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Il peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes par voie postale (3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes cedex) ou par voie électronique (application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.